

Un week-end haïtien à Ste Foy-les-Lyon.

grandir en Haïti, au travers de Claire Weill et moi-même, a participé aux Rencontres Nationales Franco-Haïtiennes, les 18 et 19 octobre 2008 près de Lyon.

Ces journées organisées par le Collectif Haïti de France (CHF) et l'association PAFHA - Plateforme d'associations franco-haïtiennes - avaient pour but de :

Aider chacun dans sa réflexion sur le partenariat pour mener des actions plus efficaces sur le terrain :

- Renforcer le réseau existant des associations franco-haïtiennes
- Réfléchir et débattre sur les problématiques concernant Haïti et apporter des solutions

Nous avons rencontré un grand nombre d'associations françaises ou guadeloupéennes qui oeuvrent dans tous les domaines en Haïti. Etaient aussi présents divers intervenants qui ont exposé leurs points de vue et connaissances sur des sujets tel que l'annulation de la dette des pays pauvres, le partenariat solidaire ou les divers financements possibles.

La répartition des participants en ateliers a permis de faire émerger des modes de fonctionnement, des résolutions ou des pistes de réflexion. Toutes ces synthèses pourront être consultées sur le site du CHF. (www.collectif-haiti.fr)

Pour ma part, il n'a pas toujours été aisé de suivre toutes ces discussions, ne connaissant ni Haïti, ni sa géographie et encore moins son agriculture bien que je me sois inscrite dans l'atelier Développement agricole et rural!

Malgré tout, ce fut très instructif. Les démarches, difficultés ou procédures de solidarité internationale sont semblables quelque soit le domaine d'application (agriculture ou éducation par exemple).

Je retiendrai de ces deux journées ces quelques points qui sont utiles lors du montage ou de la soumission d'un projet :

-Avant le démarrage de toute action, se renseigner sur les éventuelles autres associations qui auraient le même type de projet au même endroit (consulter sur le site de CHF les actions en cours des associations)

-les actions de solidarité doivent obligatoirement impliquer les acteurs locaux (haïtiens, partenaires institutionnels, état)

-les associations doivent obtenir l'aval des autorités locales sur le projet et vérifier si le projet peut s'inscrire dans les Programmes de Développement Locaux haïtiens.

Si l'on veut que notre association ait du poids face aux autorités et aux bailleurs, il faut faire un diagnostic de l'existant avec des données fournies qui prouveront que le gouvernement ne remplit pas son rôle mais que l'assoc. peut y remédier via ses actions. Le mieux étant là aussi d'avoir des relais administratifs qui appuieront l'étude et le projet.